

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE
CONSTRUIRE POUR LE REMPLACEMENT DU TELESIEGE DE LA FOURNACHE ET SUR LA DEMANDE DE
PERMIS D'AMENAGER DES PISTES DE SKI ALPIN**

Le Maire de la Commune d'AUSOIS informe le public que, par arrêté du 14 Février 2020, a été prescrite l'enquête publique environnementale portant sur la demande de Permis de Construire pour le remplacement du Télésiège de la Fournache en télésiège fixe 4 places, et sur la demande de Permis d'Aménager des pistes de ski alpin, déposées par la Société Parrachée-Vanoise.

L'enquête se déroulera pendant une durée de 33 jours, soit **du Lundi 09 Mars 2020 à 14 h 00 au Vendredi 10 Avril 2020 à 17 h 00 inclus.**

Ce projet a nécessité l'établissement d'une étude d'impact et a fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale en date du 10 Février 2020. Cet avis est joint au dossier.

Le dossier se compose notamment de l'arrêté du Maire prescrivant l'enquête, de l'étude d'impact, de l'avis de l'autorité environnementale, du mémoire en réponse à l'avis de l'A.E. et des mémoires descriptifs des installations et travaux à réaliser.

Monsieur Jean-Jacques DUCHENE est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Il siègera à la Mairie d'AUSOIS pour recevoir des observations écrites ou orales : **Lundi 09 Mars 2020 de 14 h à 17 h, Mercredi 25 Mars 2020 de 14 h à 17 h et Vendredi 10 Avril 2020 de 14 h à 17 h.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le dossier d'enquête, les avis recueillis, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public :

- sur support papier en Mairie d'Aussois, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 00, à l'exception de jours fériés.
- sur un poste informatique en Mairie d'Aussois, selon les horaires ci-dessus
- en permanence, sur le site internet à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/ei-tsfournache/>

Chacun pourra prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet en Mairie d'Aussois,
- par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie d'Aussois, 4 rue de l'église, 73500 AUSOIS
- par voie électronique, sur registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/ei-tsfournache/>

Toute personne désirant recevoir des renseignements techniques complémentaires pourra adresser sa demande à M. Sébastien BOIS à l'adresse suivante : seb-bois@aussois.ski

A l'issue de l'enquête, le registre et le dossier d'enquête seront mis à disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui. Son rapport et ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public en Mairie d'Aussois et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site :
<https://www.democratie-active.fr/ei-tsfournache/>

Le Maire, Alain MARNEZY